BSL 53/1 (1957-58), p. 55-71.

MOTS D'EMPRUNT IRANIENS EN ARMÉNIEN

Nous offrons ici une nouvelle contribution[1] à cette étude des emprunts iraniens en arménien qui, inaugurée magistralement par Hübschmann et par Meillet, se poursuit aujourd'hui de plusieurs côtés, et ne cesse d'enrichir l'une par l'autre les deux langues confrontées.

Dans la première partie, des précisions nouvelles sont apportées à l'examen de rapprochements dont quelques-uns avaient été envisagés. La seconde partie traite d'un problème de phonétique impliqué par des emprunts. Dans la troisième, on analyse quelques termes arméniens du vocabulaire de la construction matérielle.

*
* *

Souvent il suffit que le lexique iranien s'accroisse ou se précise pour que du même coup tel mot arménien se trouve expliqué. Ainsi arm. *atak* dans la locution *atak em* « je suis capable, je peux » a été déclaré par Hübschmann sans rapport avec phl. *tak* « fort »[2]. Aujourd'hui nous en jugerons autrement puisque nous avons m. parthe *''dg* « capable », qui se construit justement avec « être » : *tō ādaγ ē ... bōžād* « tu es capable d'affranchir »[3]. Il n'y a plus de doute sur l'origine iranienne du mot arménien : avec arm. *atak* et m. parthe *ādaγ* on restaurera un adjectif iranien **ā-taka-* « capable ». C'est seulement comme **ā-taka-* que la forme iranienne se laisse restituer. Le m. parthe *āδaγ* ne permet plus de reconstruire arm. *atak* en un m. ir. **attāk*, de **ati-tavāka-*, comme Bartholomac l'avait cru[4].

Il arrive que telle forme dérivée et de formation déjà

1. L'auteur de ces pages en a déjà proposé antérieurement plusieurs (*Rev. ét. arm.*, IX, p. 5 sq.; *Trans. Phil. Soc.*, 1945, p. 68-78 ; *JA*, 1951, p. 121 sq.).
2. *Arm. Gramm.*, p. 110.
3. *Mir. Man.*, III, s. v. ; Ghilain, *Langue parthe*, p. 122.
4. *Z. Air. Wb.*, p. 182, n. 2 ; *IF.* 38, p. 47.

connue ait été identifiée comme emprunt en arménien, mais non la forme de base, parfois moins claire dans sa formation ou par son sens. Arm. *bovandak*, *bavandak* « complet, entier » a été ramené à sa source, qui est phl. *bavandak*, de même sens (trad. skr. *saṁpūrṇa*)[1]. Mais *bovandak* n'est pas isolé en arménien. On doit le relier à *bav* « suffisance, satiété », *bavel* « suffire », *bavakan* « suffisant ». C'est tout ce groupe, autour de la forme la plus simple, *bav*, qui se rattache par voie d'emprunt à l'iranien[2] : cf. sogd. β'*w* « satiété », β'*wčyk* « suffisant », *b'w-* « suffire »[3]. Il devient alors possible de faire en arménien le départ entre les termes pris directement à l'iranien comme sont *bav* et *bavandak*, et ceux qui se sont créés par dérivation arménienne, tels *bavel* et *bavakan*, issus de *bav*.

Nous avons signalé il y a déjà longtemps que l'adjectif arm. *erani* « bienheureux, μακάριος » (Mt 24, 46, etc.) se ramène à un adjectif iranien **rānya-*, cf. gāth. *rānyo. skərəli-* (= *rānyas-kərəti-*) « qui procure la félicité »[4]. A la liste des formes iraniennes de la même famille, qui comprend aussi mp. T. *ran* « soulagement », s'ajoute maintenant sogd. chr. *ptr'n* que nous analysons en **pati-rāna-* « félicité » (sens approximatif)[5].

L'adjectif arm. *hasarak* « commun, pareil » est très largement employé dans les textes anciens ; comme adverbe « pareillement, en commun » (Actes 19.29 ; J. 4, 36, etc.), *aṙ-hasarak* « en général » ; *hasarak* « identiquement, généralement » (Eznik, pp. 10, 20). Un exemple tel que le suivant : *vasn aynorik eki es aṙ kʻez, zi hasarak z-hasarakaç vrēž xndrel marťasçukʻ* « je suis venu vers toi pour que nous puissions en commun venger nos (torts) communs » (Agath. § 29) montre que le sens propre de *hasarak* est « égal, pareil » ; il y en a confirmation dans le sens du présent dérivé *hasarakel* « partager, donner part égale ». Mais *hasarak* s'est surtout développé dans l'acception de « commun », alors que « pareil, égal » se dit

1. Nyberg, *Hilfsb. des Phl.*, II, p. 33.
2. Voir déjà *Trans. Phil. Soc.*, 1945, p. 71.
3. Le verbe sogdien est maintenant attesté dans les fragments chrétiens *Berl. Sogd. Texte* ed. O. Hansen II, p. 827, l. 58.
4. *Rev. Ét. arméniennes*, X, 1930, p. 81 sq.
5. Le mot apparaît en chr. *pr 'sptw ptr'n* qui doit signifier « en félicité complète » (*Berl. Sogd. Texte* II, p. 903, l. 8) et non « für alle Väter », comme traduit O. Hansen, confondant les flexions : le pluriel de « père » est *ptrt'* (*ibid.* 883, 18) ; de plus *'sptw* ne signifie pas « omnis », mais « totus ».

hauasar. Or il est reconnu depuis longtemps que *hauasar* « égal, pareil » est emprunté à m. parthe *hāvsār*[1]. En outre, on sait maintenant que m. parthe *hāvsār* a pour correspondant en m. perse *hasār* « égal, pareil ». Il devient évident que m. p. *hasār* est l'original de l'adjectif arm. *hasarak*, dont la forme en *-ak* a pu se constituer en arménien ou déjà en m. perse. L'arménien doit donc au moyen-iranien occidental à la fois *hauasar* et *hasarak*, dont la relation ne se retrouve que dans la dialectologie du moyen-iranien.

Dans le vocabulaire abstrait de l'arménien, il est superflu de souligner l'importance du mot *ir* « chose », courant et ancien : *vasn amenayn iraç* « περὶ παντὸς πράγματος » (Mt 19.19) ; *amenayn irkʻ çarkʻ* « πᾶν φαῦλον πρᾶγμα » (Jac. 3, 16) ; *oč ē ararič çaraç iraç ayl bareaç* « ce n'est pas un créateur de mauvaises choses, mais de bonnes » (Eznik, p. 10) ; *z-astuac ararič asel aynpisi iraç anpatšač ē* « déclarer Dieu créateur de pareilles choses est inconvenant » (id. p. 20). On n'a pas aujourd'hui à chercher très loin l'origine de *ir:* c'est le moyen-parthe *ēr* « chose » (écrit *'yr*). Le traitement de m. ir. *ē* par arm. *i* se retrouve dans le préfixe *api-*, dans *spilak*, *dipak*, *nizak*, etc. Mais il n'est pas normal dans les monosyllabes, où *ē* subsiste (cf. arm. *dēmkʻ*, *dēl*, *gēs*, etc.). Nous n'avons pas, à vrai dire, de monosyllabe à *ē-* initial autre que celui-ci pour décider s'il faut maintenir, dans le cas présent, la vocalisation *ēr* en m. parthe plutôt que *īr*. La concordance est trop étroite ici entre le m. parthe et l'arménien pour être écartée comme fortuite.

Le mot arménien *sak* donne lieu à une série de dérivés et de locutions si différenciés qu'on ne saisit plus facilement la relation qui peut unir l'un à l'autre et en même temps *sak* « contrat », *sakayn* « cependant, toutefois », *sakaw* « peu », *i saks* « à cause de, pour ». Meillet a évoqué brièvement cette relation : « *sakayn* ist mit *sak* « Vertrag » (daraus *sakaw* « wenig », *i saks* « wegen ») verwandt ; ... es bedeutet also « unter solchen Bedingungen » und ist die Übersetzung von ' dennoch ' »[2].

C'est le terme de base, arm. *sak*, qui demande une définition plus exacte. Il s'agit en fait d'un emprunt au m. ir. *sāk*. Ce dernier, comme av. *såŋha-* auquel on l'a rattaché[3], signifie

1. Cf. déjà Marr ap. Salemann, *Man. Stud.*, 1908, p. 81.
2. Meillet, *Altarm. Elementarb.*, § 169, p. 135.
3. Henning, *BSOAS*, XII, p. 308.

« nombre ». Les emplois de *sak* en arménien laissent mieux caractériser la notion comme « détermination, proportion, mesure » ; ainsi Ex. 5, 8 (cf. 11) *z-sak* « τὴν σύνταξιν (τῆς πλινθείας), le contingent (de briques) » ; Reg. IV 35 *ayr əst saki iwrum etun zarcatʻ ew zoski* « chacun suivant son estimation (= cens) donna l'or et l'argent, ἀνὴρ κατὰ τὴν συντίμησιν αὐτοῦ ἔδωκαν τὸ ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον » ; Mt 20, 13 *oč dahekan mioj sak arker ənd is* « tu n'as pas convenu avec moi (οὐ συνεφώνησάς μοι) d'un denier » ; II Tim. 1, 15 *oroc saki ēn* ... « au nombre desquels sont... ». Tel est le sens de *sak* qui a permis, selon le contexte, des valeurs telles que « condition » ou « contrat » ou « nombre ». De là vient la locution *i saks*, litt. « à la condition, pour le compte » « (p. ex. Eznik, p. 37, *yayn saks* « pour cette raison »), et aussi bien la conjonction *sakayn*, litt. « à ce compte, dans cette mesure » : *tʻepēl ew es vkayem vasn anjin imoy, sakayn vkayutʻiwn im čšmarit ē* « quoique je témoigne pour moi-même, néanmoins mon témoignage est vrai » (J. 8.14) ; *tʻepēl ew amenekʻean gaytʻakłesçin i kʻēn, sakayn es oč gaytʻakʻłeçayc* « même si tous sont scandalisés à ton sujet, néanmoins moi je ne serai pas scandalisé » (Mt. 26, 33) ; on voit, après « quoique », comment *sakayn* « en cette mesure, pour autant » fonctionne au sens de « néanmoins »[1]. Enfin *sakaw* montre la valeur restrictive qui apparaît liée en plusieurs langues à la notion de ' mesure ' ; tel lat. *modus* comparé à ses dérivés *modestus*, *modicus*, *admodum;* ou gr. μέτρον « mesure » et μετρίως « mesurément », c'est-à-dire « peu ». De fait, *sakaw* est bien l'équivalent de gr. μετρίως, par exemple *oč sakaw* « pas modérément, οὐ μετρίως » (Act. 20, 12) ; il se traduit en général par « peu » : *sakaw mi jur* « un peu d'eau, ὀλίγον ὕδωρ » (Gen. 24, 17) ; *oč sakaw šah* « un gain non modique, οὐκ ὀλίγην ἐργασίαν » (Act. 19, 24) ; etc. Ainsi non seulement le développement des dérivés arméniens de *sak* apparaît en meilleure lumière, mais le sens initial qui se définit ainsi pour arm. *sak*, c'est-à-dire « nombre (limité), mesure (proportionnée), condition » est susceptible d'éclairer rétrospectivement m. ir. *sāk* d'où il provient.

1. Voir aussi un exemple chez Eznik, p. 132, avec la ponctuation et l'interprétation rectifiées par L. Mariès, *Le De Deo d'Eznik de Kołb*, 1924, p. 181-2.

* * *

Il semblera étrange que, dans une histoire phonétique aussi singulière que celle de l'arménien et qui a si fortement séparé cette langue du modèle indo-européen ancien, on puisse hésiter à dire si certains mots sont hérités ou s'ils ont été pris à l'iranien. Les cas sont rares en effet. Il y en a cependant quelques-uns, où le traitement des gutturales peut créer à première vue une situation ambiguë. Mais dans chaque cas particulier, il semble qu'on puisse décider d'après des critères probants.

Hübschmann a distingué deux groupes de formes arméniennes, *arž-* et *arg-* respectivement. Le premier, *aržan* « valeur », *aržani* « digne », etc., est sûrement iranien d'origine. Mais le second, *y-argem* « honorer », *an-arg* « indigne », serait purement arménien et continuerait par arm. *-g-* un i.e. **gh*[1]. Or déjà le sens est peu favorable à cette division ; on ne saurait séparer des formes qui visiblement sont toutes de même origine et qui se tiennent étroitement : *anargankʻ* « ἀτιμία, opprobre » (I Cor. XI, 14, etc.), *anargel* « mépriser », etc., sont aussi anciens en arménien que les formes à *-ž-;* une phrase comme celle-ci (Eznik, p. 210) : *kēsn i pʻarś ew kēsn y-anargans, ew mi tʻerin y-anoyšs ew miws tʻerin i džoxs* « une moitié dans la gloire et une moitié dans l'ignominie ; une partie au paradis et une partie en enfer » nous montre dans les quatre termes essentiels *(pʻarkʻ, anargankʻ, anoyškʻ, džoxkʻ)* autant de termes iraniens. On n'en saurait plus douter aujourd'hui, puisque, outre les formes à gutturale oss. *arɣ*, sogd. *'rɣ* « valeur » (cf. skr. *argha-*), nous avons en m. parthe *anargīft* « indignité, opprobre »[2]. Mais c'était évident depuis longtemps : une forme arménienne authentique n'aurait pu avoir *r* pour un **l* indo-européen garanti par gr. ἀλφή, lit. *algà*[3]. La concordance d'arm. *arg* avec skr. *argha-* suffisait à prouver qu'un iranien **arga-* était la source du mot arménien.

La même raison phonétique fait immédiatement considérer comme iranien arm. *arag, erag* « rapide » sur lequel Hübsch-

1. *Arm. Gramm.*, pp. 93, 477.
2. Cf. Henning ap. M. Boyce, *Manichean Hymn-Cycles in Parthian*, p. 182, où l'emprunt est reconnu.
3. Ceci n'avait pas échappé à Holger Pedersen, *KZ.* 36, 1900, p. 76 : « wegen *r* muss dies wort iranisches lehnwort sein ».

mann (p. 422-3) hésitait encore : nous avons maintenant mp. *raγ* « rapide » et ici encore le *r* est seulement indo-iranien en face de gr. ἐλαχύς, etc.

Nous considérons maintenant des problèmes moins faciles. Deux mots arméniens, *mēg* « nuage » et *mēz* « urine », semblent aujourd'hui encore aussi ambigus que lorsque Hübschmann déclarait : « Ich halte *mēg* ' Nebel ' und *mēz* ' Harn ' für echt armenisch, doch könnten sie auch als pers. Lw. gelten »[1]. Au premier examen les chances semblent égales, en effet, pour ou contre l'emprunt. Mais divers indices rendent probable l'origine iranienne. En premier lieu, iranien *maiga-* (av. *maēγa-*) et *maiza-* (av. *maēza-*) ne pouvaient avoir d'autre aboutissement en arménien que *mēg* et *mēz* justement. Or les formes indo-iraniennes, pour l'un et l'autre vocable, sont les seules en indo-européen qui aient la formation thématique à diphtongue intérieure, en face de gr. ὀμίχλη, lit. *miglà*, v. sl. *mĭgla* « nuage ». L'arménien en général n'offre ce type dans aucun des noms sûrement hérités, alors qu'il abonde en emprunts iraniens formés comme *mēg* et *mēz*, par exemple *tēg*, *dēm-*, *vēm*, *dēl*, *dēz*, *gēs*, *pēs*, *hēn*, etc. En outre, dans le cas de *mēz* « urine », il serait singulier que l'arménien eût conservé seulement le nom verbal (puisque le présent *mizem* est dénominatif) et qu'il n'offrît pas trace des formations qui caractérisent le présent indo-européen partout ailleurs qu'en indo-iranien (lat. *mingō ; meiiō ;* lit. *mẽžù*, gr. ὀμῑχέω). En général l'arménien ne coïncide pas particulièrement avec l'indo-iranien dans la formation des thèmes de présents ou des noms verbaux. La probabilité est donc nettement en faveur d'une origine iranienne pour *mēg* et pour *mēz*.

Hübschmann et Meillet admettent comme authentiquement arménien le mot *gan* « coup », qui répond exactement à la forme de skr. *ghaná-* « massue », et qui donne donc un représentant arménien à la série de gr. θείνω, skr. *hanti*, etc. Les dictionnaires indo-européens citent tous arm. *gan* comme héritier de **ghwen-*. Assurément *gan* en arménien *peut* continuer la forme indo-européenne en question, du fait que le traitement *g-* y est celui qu'on attend. Mais il ne s'ensuit pas que *gan* doive être nécessairement de date indo-européenne et que, dans le vocabulaire arménien, il ne puisse s'expliquer autrement. Jusqu'ici une origine iranienne

1. *Arm. Gramm.*, p. 474.

n'a même pas été envisagée. Il y a cependant plusieurs raisons de prendre *gan* comme un mot iranien : 1) Dans les Évangiles, *gan* apparaît surtout dans la locution *gan harkanel* « battre de coups, bâtonner » : *mĭakk'n gan harin zna* « οἱ δὲ γεωργοὶ ἔδειραν αὐτόν » (Lc 20, 10) ; *hramayeçin gan harkanel* « ils ordonnèrent qu'on les battît de verges » (Act. 16, 22) ; *gan hareal zmez hraparakaw* « après nous avoir bâtonnés publiquement » (*ibid.* 16, 37 ; cf. 22, 25 ; Mt 27, 26 ; II Cor. 11, 23, etc.) ; c'est vraisemblablement une locution de la langue judiciaire. 2) Il serait étrange que d'une racine aussi riche en développements verbaux que **ghwen-*, l'arménien eût conservé seulement un dérivé nominal ; le présent arm. *ganem* est évidemment dénominatif. 3) Si arm. *gan* continuait **ghwono-* (cf. gr. φόνος), on attendrait **gon* ou **gun ;* autant les correspondances i.e. **o :* arm. *o (u)*, et i.e. **a :* arm. *a* sont bien attestées, autant un arm. *a* pour i.e. **o* est anomal[1]. 4) Puisque le védique a *ghaná-*, une forme iranienne à gutturale **gana-* se laisse présumer comme le suggère déjà le parallélisme de la forme de composition, véd. *-ghna-* et av. *-γna-*.

Un fait décisif s'ajoute à ces arguments : la forme nominale **gana-* a bien existé en iranien ; nous en avons un représentant dans oss. *qæn*, dig. *γænæ* « blessure »[2] (cf. *qænĭin* « blessé » ; *qæn-uat* « cicatrice »). On n'invente donc rien en posant ir. **gana-* à l'origine d'arm. *gan* aussi. Ce doit être en arménien un emprunt de date ancienne ; **gana-* ne semble pas avoir survécu en moyen-iranien occidental, où le thème *žan- (zan-)* a été généralisé. Il se peut même que la locution *gan harkanel* « infliger la bastonnade » soit tout entière iranienne, par imitation d'une expression telle que **ganam ĭan-*.

Une conséquence imprévue de ces remarques doit être signalée en passant. Si arm. *arg*, *erag*, *mēg*, *gan* sont, comme nous le pensons, des emprunts iraniens, on perd, avec *mēg* et *gan* surtout, les meilleurs et peut-être les seuls exemples du traitement de i.e. **gh* par arm. *g*[3]. Néanmoins la symétrie de i.e. **bh* et **dh*, continués par arm. *b* et *d*, maintient *g* à sa

1. Cf. Meillet, *Esquisse*², p. 41.
2. G. Morgenstierne, *NTS*, XII, p. 268, rapproche déjà oss. *qæn* de skr. *ghana-*.
3. Meillet, *Esquisse*², p. 22, ne donne justement que *mēg* et *gan*.

place dans le tableau ; simplement, il faut en trouver de nouveaux exemples.

*
* *

Les mots arméniens dont l'examen suit se rapportent tous à des édifices ou à des procédés de construction.

Arm. *hraparak* « place publique » est la traduction usuelle de gr. ἀγορά, πλατεῖα, par exemple Ps. 55 (54), 12 : *oč pakaseaç i hraparakaç noça vašx ew nenguł'iwn* « ne diminuent pas sur ses places (sc. sur les places de la ville) l'intérêt et la fraude[1], οὐκ ἐξέλιπεν ἐκ τῶν πλατειῶν αὐτῆς τόκος καὶ δόλος ». Dans le NT. les exemples n'en sont pas rares (cf. Mt 6, 2, 5 ; 11, 16 ; 20, 3 ; 23, 6 ; Mc. 6, 56 ; 7, 4 ; 12, 38 ; etc.). L'adverbe *hraparakaw* signifie « publiquement, officiellement, δημοσίᾳ » (Actes 16, 37 ; 18, 28 ; 20, 20).

Que *hraparak* ait une physionomie iranienne, on n'en peut douter. A deux reprises Meillet a proposé d'y voir un emprunt, qu'il restituait en **frapāδaka-*[2] ; certainement avec raison, bien qu'il n'ait pu en donner l'analyse (sinon par av. *paδa*, *pāδa*, ce qui ne suffit pas)[3]. Une confirmation de l'origine iranienne a été fournie par syr. *hrpdq'*[4], montrant, il est vrai, un sens qui complique plutôt le problème : d'après les rares exemples du mot[5], *hrpdq'* est traduit « lieu de refuge, asile », ce qui pourrait s'accorder avec arm. *hraparak* pris au

1. On notera que, dans cette phrase, seuls les pronoms et les outils grammaticaux (désinences, particules) sont arméniens; les quatre noms et verbe se reconnaissent comme iraniens : *pakasel* « diminuer, manquer » (malgré Hübschmann, p. 458) ; *hraparak* examiné ici ; *vašx* « intérêt de l'argent » (Hübschmann, p. 243) ; *neng* « tromperie » au sujet duquel Hübschmann (p. 203) marquait encore un doute, mais cf. maintenant sogd. *nnk* (= *nang*) « calomnie » (SCE. 549, Dhu. 133).

2. *MSL*, XI, p. 398 (où est mentionné aussi géorg. *urakparakad* qui vient de l'arménien) et XVII, p. 247.

3. Andreas voulait trouver dans l'inscription lydo-araméenne de Sardes, l. 3, l'original iranien de *hraparak*, sous la forme du mot araméen *p r b d* qu'il restituait en **frapāda-* (cf. Jacobsohn, KZ. 54, 1927, p. 273, n. 1). C'était déjà impossible pour la phonétique de la forme araméenne. En outre on s'accorde aujourd'hui à la lire *p r b r* (Cowley ap. Buckler, *Sardis* VI, 2, p. 3 ; Kahle Sommer, *Kleinasiat. Forsch.* I, p. 34 sq. ; Koehler-Baumgartner, *Lexicon*, p. 776).

4 Le rapprochement est dû à H. S. Nyberg, *Ehrengabe W. Geiger*, 1931, p. 217, qui étudie surtout le traitement *hr-* du préfixe, mais n'a pas manqué de signaler aussi *hraparak*.

5. Voir Nyberg, *l. c.* ; et aussi O. Braun, *Ausgewählte Akten persischer Märtyrer*, 1915, pp. 35, 210.

sens de « tribunal ». On voit en effet dans Actes 16, 19 et 37 que *hraparak* indique l'endroit où siégeaient les magistrats, où le plaignant produisait sa requête, où les sentences étaient prononcées et exécutées. Dans l'emprunt syriaque *hrpdq'*, le sens originaire paraît s'être mieux conservé : **frapādaka-* semble avoir dénommé le lieu public où l'on pouvait trouver refuge et implorer justice devant les magistrats. On peut appuyer cette explication d'une référence à skr. *pra-prad-* « se réfugier auprès de quelqu'un, chercher secours », *(a)-prapadana-* « lieu de refuge ». Nous n'avons pas encore d'autre confirmation du sens de **frapad-* en iranien, mais on n'en est pas très loin avec av. *padya-* « se fixer, s'établir », *pāδa-* « siège, établissement ».

On peut aussi reconnaître comme emprunté le mot arménien *paṭuhan* « fenêtre, θυρίς » (p. ex. Act. 20, 9 ; II Cor. 11, 33, etc.), bien que l'original iranien nous manque encore. D'après l'analogie d'arm. *paṭuhas* « châtiment » < m. ir. *pāṭfrās*, il est licite de restituer arm. *paṭuhan* en un m. ir. **pāṭfrān*, qui s'interprètera comme **pāṭi-frāna-*. Le radical **frāna-* = skr. *prāṇa-* « souffle », est déjà établi en iranien par sogd. *βr'n*, *βr''n* (= *frān*) « souffle ». Un dérivé **paṭi-frāna-* s'expliquerait donc comme « ouverture d'aération », d'où « fenêtre » (cf. v. norr. *vind-auga* « window »). L'arménien, qui n'a pas emprunté le terme plus connu av. *raočana-*, sogd. *rwčn-*, pers. *rōzan* « fenêtre », nous conserve ainsi une dénomination qui est probablement liée à un autre type de construction[1].

Nous ajouterons ici deux remarques qui concernent plus particulièrement ce mot *frān* en moyen-iranien. La première porte sur sogd. *βr''n*. Il vaut la peine d'observer que *frān* n'a pas disparu en iranien moderne. Nous découvrons dans un recueil récent de textes yagnābis, le mot *firon* « odeur » : *fironš nayz vúłax* « cela sent bon »[2]. C'est évidemment le sogdien *frān* « souffle », continué en yagnābi par *firon*, comme sogd. *βr''k* (*frāk*) « tôt » devient yagn. *firok*.

En second lieu nous devons considérer une variante possible

1. Toute différente est l'explication de *paṭuhan* donnée par H. W. Bailey (*Trans. Phil. Soc.*, 1956, p. 118 sq.) qui pose une racine **ṭan-* et veut la retrouver aussi dans av. *āṭant-* et dans nombre d'autres formes.

2. Andreev-Peščereva, *Yagnobskie Textyi*, 1957, p. 252 b.

dans la formation de *frān* en sogdien. Jusqu'ici la dérivation nominale de *an-* « respirer, souffler » en iranien compte trois formes à préfixes : **frāna-* (skr. *prāṇa-*) ; av. *apana-* (à lire *apāna-*, cf. skr. *apāna-*) ; et **vyāna-* (skr. *vyāna-;* phl. *giyān*, pers. *ǰān*). D'autres préfixes ont pu être employés. Un problème intéressant est celui de sogd. *pr'n'k*, *pr'ny* « insecte, petit animal », pour lequel on envisagerait un ancien **parāna-*[1]. Mais ce mot est à expliquer autrement, selon les conditions même de son emploi. On trouve *pr'n'k* « insecte ; petit animal » en sogdien bouddhique, dans un texte traduit du chinois (Sūtra des Causes et des Effets), pour rendre chin. *tch'ong* qui a cette double valeur de sens[2]. La correspondance sogd. *pr'n'k:* chin. *tch'ong* se vérifie dans une série de dénominations dont voici quelques exemples[3] :

βrzδwnp'k pr'n'k « petit animal à longue queue » (l. 140) : ch. *tch'ang-wei-tch'ong.*

pyp'n pr'n'k « insecte bousier » (l. 154) : ch. *k'i-p'an-tch'ong.*

β'rp'k myδ'ny pr'n'k « insecte (vivant) dans les excréments » (l. 158) : ch. *p'ing-tchong-tch'ong.*

γwrm 't γr'yk myδ'ny pr'n'k « insecte (vivant) dans la terre et la boue » (l. 159) : ch. *che-ni-tou-tch'ong.*

γ'w šδ'y čntr pr'n'k « insecte (vivant) dans le cou des bœufs » (l. 164) : ch. *nieu-ling-tchong-tch'ong.*

δyw zrγwny myδ'ny pr'n'k « insecte (vivant) dans le légume *liao* » (l. 165) : ch. *liao-tchong-tch'ong*, etc.

Or chin. *tch'ong* a pour équivalent sanskrit *prāṇaka*, désignation générique des petits êtres et des insectes. L'équation chin. *tch'ong:* skr. *praṇa (prāṇaka)* est donnée dans le *Fan yu tsa ming*[4]. Dès lors, si chin. *tch'ong* est traduit en sanskrit par *prāṇaka* et en sogdien par *pr'n'k*, il y a toute probabilité pour que skr. *prāṇaka* et sogd. *pr'n'k* soient le même mot ; autrement dit, sogd. *pr'n'k* n'est autre que skr. *prāṇaka*, emprunté par l'intermédiaire des traductions bouddhiques. Ainsi *prānak (prāne)* « petit animal, insecte », venu du sanskrit, pouvait coexister en sogdien avec le mot hérité *frān* « souffle » dont il était distinct à tous égards.

1. Henning, *Man. Bet- und Beichtbuch*, n. 513.
2. Voir la note de P. Pelliot, *Sūtra des Causes et des Effets*, p. 55, n. 62.
3. On trouvera les faits chinois, avec les références nécessaires, dans les notes de Pelliot qui accompagnent la traduction française du texte chinois du *Sūtra.*
4. P. C. Bagchi, *Deux lexiques sanskrit-chinois*, 1929, p. 298, n. 939.

Un terme arménien intéressant à plus d'un titre est *vran* « tente » ; il mérite d'être commenté, même si l'origine iranienne n'est plus à démontrer. Ce n'est pas le seul nom arménien de la « tente » ni la seule traduction en arménien de gr. σκηνή. Le terme ordinaire est *xoran*, dont on n'a pas de preuve qu'il vienne de l'iranien ; *xoran* désigne dans les textes bibliques la tente d'apparat, ou celle qui sert de résidence permanente, notamment la « tente du témoignage », *xoran vkayut'ean*, ou encore la « tente du Seigneur », *xoran teaṙn* (Num. 19, 13). De *xoran* dérive le nom d'agent *xoranakar* « faiseur de tentes, σκηνοποιός » (Act. 18, 3 plur.).

Au contraire *vran* est essentiellement la tente du nomade, du berger : *na ē hayr aynoçik or bnakeal en i vrans xašnaracaç* « il était le père de ceux qui habitent sous des tentes veillant les troupeaux » (Gen. 4.20 ; ἐν σκηναῖς LXX) ; c'est la tente dressée dans le désert (Ex. 16, 16), la tente individuelle (Num. 16, 26-27 ; 25, 8 [var.] ; Deut. 1, 27) ou la tente de soldats dans un camp (II Reg. 7, 7, 8, 10). Parfois, mais rarement, il y a flottement entre *vran* et *xoran:* le texte biblique : « Vous avez porté la tente de Moloch » se dit *aṙek' z-xorann Molok'ay* (Amos 5.26), mais aussi *z-vrann Molok'ay* (Act. 7, 43).

Comme l'a vu Andreas[1], arm. *vran* est emprunté à l'iranien, où il trouve son correspondant en plusieurs dialectes. Il sera utile de rassembler ici les formes qui représentent, aux divers états de l'iranien, le vocable d'où provient arm. *vran*, c'est-à-dire **vidān.*

En moyen-iranien : m. parthe *wyd'n* « tente » ; *wyd'n-m'n* « qui habite sous la tente, nomade »[2].

phl. Ps. *wyd'n*, graphie historique, à lire *wiyān*[3] ;

m. perse *wy'n*[4] ;

sogd. chr. *wy'n*, forme connue depuis peu[5] et d'ailleurs surprenante ; si la lecture est sûre, il faut admettre que m. perse *wiyān* a pénétré en sogdien ; c'est **wyδ'n* qu'on attendrait.

En iranien moderne : judéo-persan *by'n (= biyān)*[6] ;

1. *Nachr. Gött. Ges. Wiss.*, 1916, p. 6.
2. *Mir. Man.*, III, s. v.
3. Ed. Andreas-Barr, p. 127 ; Junker, *Wörter und Sachen*, XII, 1929, p. 143.
4. Henning, *BSOS*, IX, p. 89 ; X, p. 951, n. 1.
5. *Berl. sogd. Texte* II, ed. Hansen, p. 878, l. 11 ; cf. *JA*, 1955, p. 301.
6. Par exemple Horn, *IF* II, p. 138 et dans la version d'Isaïe (éd. Lagarde, *Abh. Kgl. Ges. Gött.*, XXXI, 1884, p. 51 sq.) : *fr'x grd'n ǰ'yg'h by'n lw* « élargis l'espace de ta tente » (54, 2) ; *nh by'n znd 'nǰ'y "rb* « l'Arabe n'y plantera plus

pers. *gayān* (chez Asadi)[1] ;
kandulāi *yānä*[2] ;
baxtiāri *bōūn*, *bahūñ*[3] représentant **bahān* ;
baluči *gidān*, d'où brāhūī *gidān*[4] ;
šugni *wiδūn* « plafond »[5].

A l'exception du šugni, tous les dialectes ont ce mot au sens de « tente » ; les différences des formes suivent les traitements — très caractéristiques — de *w-* initial et de *-d-* entre voyelles. L'arménien *vran*, phonétiquement **vidān*, coïncide avec la forme du moyen-parthe.

Une telle identité sur une aire dialectalement très diversifiée fait reporter le prototype à l'iranien ancien. C'est seulement en iranien ancien que **vidāna-* peut s'expliquer comme désignation de la « tente », car en moyen-iranien, le mot ne se laisse plus ramener à ses éléments. De fait, c'est en avestique que nous trouvons le moyen de l'analyser. Bien que la forme même **vidāna-* y manque, probablement par hasard, l'avestique emploie *vi-dā-* dans le sens, ici décisif, de « établir une construction, édifier », en spécialisant le sens plus général « arranger, ordonner » qui est indo-iranien (skr. *vi-dhā-*). Les exemples sont clairs : *nmānəm... vīδātəm* « sa maison (a été) construite » (Y. 57, 21 ; Yt 10, 44) ; — *aēšąm nmānå hvīδātå... hištənte* « leurs maisons se dressent bien construites » (Yt 17, 8) ; — *nōiṯ mē nmānəm vīδātō hištənti... yezi...* « ma maison ne se dresserait pas construite, si... » (Vd. 13, 49)[6]. De *vi-dā-* ainsi spécialisé résulte l'acception de **vi-dāna-* pour désigner une « construction », qui a pris dans les conditions de la culture locale le sens de « tente ». Ce développement ne s'est pas produit en indien, où *vi-dhā-*,

sa tente » (13, 20) ; *by'n šwb'n'n* « la tente des bergers » (38, 12) ; *čwn by'ny bnšstn* « comme une tente où l'on habite » (40, 22) ; *by'nh'* plur. « tentes » (Jer. 6, 3 ; 10, 20), etc.

1. Henning, *Mir. Man.* III, glossaire s. v. *wyd'n*.
2. Communication personnelle de M. G. Morgenstierne.
3. O. Mann, *Mundarten der Lursiämme*, 1910, p. 184 ; Lorimer, *Phonology of the Bakhtiari Dialects*, p. 116.
4. Bray, *The Brahui Language*, II-III, 1934, p. 115.
5. Morgenstierne, *NTS* V, 1932, p. 44.
6. Ce dernier exemple est une imitation très incorrecte des deux passages précédents. Pour cette raison même, il est hasardeux d'en tirer un abstrait *²*vīδātav-* « Begründung, feste Fügung (?) », comme fait Bartholomae, 1444 avec doute d'ailleurs ; *vīδātō* n'est qu'un barbarisme de plus dans ce texte. — En y. 57. 21, av. *vīδātəm* est traduit par phl. *vīnārt* « établi, bâti ».

vidhāna-[1], *vihita-* (cf. *suvihita-* matériellement = av. *hvīδāta-*) se limitent à la notion générale d'« arrangement, ordonnance ».

La détermination d'un autre emprunt arménien est susceptible d'introduire quelque clarté dans l'histoire d'un terme iranien qui fait partie du même ensemble lexical, mais qui n'a pas encore été étudié sérieusement. Il s'agit du mot persan *tālār*, qui dans l'usage contemporain désigne une « salle de réception, de cérémonie », plus simplement un « salon ».

Les lexicographes persans définissent *tālār* d'une manière plus précise comme une maison de bois édifiée sur des colonnes[2]. Cette indication est à retenir, elle se trouve confirmée par un témoignage direct sur l'emploi du terme au milieu du XVIIe siècle. Selon le P. Raphaël du Mans, les Persans construisent « de grands *talars*, qui sont des lambris de plafond de menuiserie par petits compartiments fort bien travaillés, le tout soutenu par de grandes colonnes ou piliers de bois à pans, faicts avec le rabot d'une égale grosseur... Ces lieux-là sont fort délicieux pour l'esté et le temps de chaleur ».[3] Cette description est conforme à certains emplois chez les historiens[4]. En tout cas c'est une notion semblable qu'on retrouve dans l'usage dialectal. En gīlakī, *tălār* est un pavillon surélevant une maison de campagne[5] ; dans le parler de Velātrū (Elburz), c'est, plus rustiquement, une « étable » *(ṭawīle)*[6] ; en tājik, *tālār (tolor)* signifie « une construction de pieux ou de planches destinée à étayer des ceps de vigne » et aussi « une grande salle »[7].

1. Sur véd. *vidhāna-* « arrangement », cf. maintenant Renou, *Ét. véd. et paninéennes*, III, 1957, p. 74.
2. Cf. *Burhān i Qāṭi'*, éd. Mo'īn, I, 1951, p. 462, qui cite aussi *tālār* en gurānī et en gīlakī.
3. P. Raphaël du Mans, *Estat de la Perse en 1660*, ed. Ch. Schaefer, 1890, p. 209 ; cf. *ibid.* p. 29 : « *talars* qui sont ouverts de tous les costés... »
4. M. Jean Aubin a eu l'obligeance de me signaler deux exemples du mot. L'un est dans un extrait du *Zubdat al-Tavārīkh* de Ḥafiẓ-i Abrū publié par F. Tauer, *Histoire des conquêtes de Tamerlan*, II, Prague, 1956, p. 20, l. 18 (siège de Samarkand par les Mongols en 1365) et interprété comme « abri de bois sur une barricade » (Tauer, *op. cit.*, p. 268, s. v. ; mais M. Aubin croirait plutôt que *tālār* est à corriger en *bālār* « poutre ») ; l'autre exemple figure, sous l'année 804 H., dans le *Ṭabaqāt-i Mahmūd Šāhī* de 'Abd-al-Karīm Namīdihī (en 1500-1501) : « Lorsque Nūr al-Dīn pénétra dans le *talār* où Tamerlan tenait *majlis* (pendant son séjour à Chiraz)... ». Un relevé des exemples de *tălār* dans la littérature persane serait bien utile. Cf. aussi Badawy, *JNES.* XVII, p. 128 et fig. 8.
5. M. Sotoodeh, *Farhange Gīlakī*, Téhéran, 1954, p. 48 et 53.
6. A. Lambton, *Three Persian Dialects*, 1938, p. 91.
7. Bertels-Raximi-Uspenskoy, *Tadžiksko-Russkiy Slovar'*, 1954, p. 396 b, s. v. *tolor*.

Pour l'histoire du terme nous avons une donnée précieuse dans la forme du moyen-parthe, qui est tlw'r, t'lw'r *tălwār*. Dans les écrits manichéens on désigne ainsi l'édifice céleste, non autrement décrit, où sont accueillis les élus, avec honneur et pour leur joie. L'éditeur de ces fragments a rendu *tălvār* par « Halle, Palast » en allemand, « hall » en anglais[1].

C'est ici qu'intervient utilement le témoignage de l'arménien. On n'a pas encore tiré parti du mot arm. *tałavar*, qui prend son intérêt dans ce contexte. Il répond exactement à la forme m. parthe citée, dont il doit provenir. Le sens en est bien caractérisé. L'arménien biblique rend par *tałavar* (= gr. σκηνή) le terme hébreu *sukkāh* (pl. *sukkōθ*) « pavillon de branchages » ; l'expression *tawn tałavaraharaç* « fête des Tabernacles » répond à gr. ἑορτὴ τῆς σκηνοπηγίας (arm. *-hark'* = gr. *-πηγία*, cf. got. *hleþra-stakeins*) ; ainsi s'appelait la fête annuelle où les Israélites commémoraient leur séjour sous la tente, à la sortie d'Égypte, en édifiant des pavillons de verdure où ils habitaient sept jours[2]. La prescription essentielle (Lev. 23.42) mérite d'être citée : *i tałavars bnakesjik' zewi'n awr. amenayn bnakk'n Israyeli bnakesçen i tałavars.* 43. *zi gitasçen azgk' jer, et'ē i tałavars bnakeçuçi zordisn Israyeli i haneln inj znosa yerkrēn Egiptaçuoç* « vous habiterez sous des tentes pendant sept jours ; tous les résidents en Israel demeureront sous des tentes, afin que vos descendants sachent que j'ai fait habiter sous des tentes les enfants d'Israel, après les avoir fait sortir du pays d'Égypte ». L'expression revient plusieurs fois[3]. En outre, on emploie *tałavar* pour une tente de campement provisoire (Gen. 31.34), une tente de bergers (Is. 38, 12), une tente qu'on dresse impromptu (Mt 17.4)[4].

On voit que l'arménien distingue *tałavar* des autres termes *xoran*, *vran*, même *tun*, qui peuvent aussi traduire gr. σκηνή. On désignait par *tałavar* une hutte de feuillage facile à construire et suffisante pour abriter le voyageur. Tel devait

1. W. B. Henning, *Mir. Man.*, III, gloss. ; *BSOAS.* XI, 1943, p. 73.

2. Les traducteurs modernes de la Bible emploient ici « tabernacle » (Fête des Tabernacles) ; angl. « booth », all. « Laubhütte ».

3. Par exemple. Lev. 23, 34 ; Deut. 16, 13 ; Zach. 14, 16 sq. ; Neh. 8. 14 sq. ; J. 7, 2.

4. Nous possédons une version sogdienne de ce passage, Mt 17, 4 (Müller, *Soghd. Texte* I, p. 15, l. 15) ; mais, par malheur, elle est incomplète justement du mot répondant ici à gr. σκηνή, arm. *tałavar*. En général, gr. σκηνή est rendu par sogd. *sy'q*.

être aussi le sens de m. ir. *tălvār* et aussi celui de *tălār* en persan ancien : une construction légère en bois, destinée à recevoir et à héberger des hôtes de passage.

Pour la forme, arm. *tałavar* ressemble à *sałavarl* « casque » (de **sāl-varl*, cf. syr. *sanvartā*, ir. **sāra-vṛli-*, av. *sāra-vāra-*). Mais m. parthe *tălvār* indique qu'il s'agit d'un *l* ancien, plutôt que d'un *-r-* dissimilé. Le second élément est *-vāra* « abri, mur », comme dans av. *pairi-vāra*, pers. *dīvār*, etc. Pour *tăl-*, qui n'a pas de correspondant immédiat, on penserait à des noms d'arbre tels que skr. *tāla-* « palmier, arbre », oss. *talm* « orme » ; mais le sens exigerait plutôt un mot pour « branchage » ou « planche », qui n'apparaît pas jusqu'ici.

Parmi les termes relatifs à la « tente » ou à certaines de ses parties, nous signalerons d'abord arm. *nuarłan* « couverture (de la tente) ». Fréquent dans les descriptions des édifices du culte, il traduit gr. σκέπη (Ex. 26, 7), καλυπτήρ (Ex. 27, 3 ; Num. 4, 13), κάλυμμα (Num. 4, 14), κατακάλυμμα (Num. 4, 6) ; περίθεμα (Num. 16, 78), παραρρύματα (*nuarłank'* pl., Ex. 35, 11). Le caractère iranien de *nuarłan* est évident, bien que le mot n'ait pas encore été remarqué. La forme indique un ancien **ni-varłana-*, désignant probablement une couverture qui se roulait, cf. skr. *nivarłana-* « qui se retourne », pers. *navardīdan* « rouler, enrouler ». Le traitement de *ni-* devant *w-* est bien connu par des emprunts comme arm. *nuag*, *nuēr*, etc. Jusqu'ici nous n'avons pu retrouver ce terme **nivarłana-* sous forme iranienne. Il a cependant en arménien toute l'apparence d'un mot ancien, employé dans un sens spécifique.

Dans les mêmes descriptions, très techniques, de l'Ancien Testament, nous noterons le mot arm. *varagoyr*, resté lui aussi inaperçu. Il traduit gr. καταπέτασμα et désigne le « rideau » de l'arche, le « voile » du temple : (cf. Ex. 27, 31 ; 35, 12, etc.) : *arar z-varagoyr dran xoranin vkayul'ean* « ils firent le rideau pour la porte de la tente du témoignage » (Ex. 36, 37) ; *varagoyr łačarin* « le voile du temple, τὸ καταπέτασμα τοῦ ναοῦ » (Mt. 27, 51 ; Hebr. 6, 19 ; 9, 3, etc. ; Eznik, p. 248). Nous ramènerons arm. *varagoyr* à **vārgōδ*, d'un ancien composé ir. **văra-gauda-*. Le second élément *-gauda-* est connu dans le mot perso-latin *paragauda*, aram. talm. *pargōδā* « rideau », et dans nombre de formes moyen-iraniennes, sogd. *''γ'wδ*, *plγ'wδ* « couverture », cf. oss. *aγud* « vêtement ; coquillage »,

etc.[1]. Le premier membre, *vāra-*, doit être une forme nominale de *var-* « enclore », cf. av. *var(a)-* « enclos », et **vāra-* dans av. *pairi-vāra-*, emp. arm. *paluar* « mur d'enceinte », pers. *bāre* « muraille », *farvār* « véranda », etc.[2]. Un composé **vāra-gauda-* signifiant à peu près « qui recouvre l'enclos » serait admissible pour désigner le rideau qui fermait l'entrée de la tente. — Pour la même notion, il suffit de rappeler l'emprunt arm. *srahak* « rideau » (dérivé de *srah* « cour, vestibule » comme gr. αὐλαία de αὐλή), mand. *srādaqā* « toit de tente », arabe *surādiq*[3]; à l'époque post-biblique l'arménien a adopté *parłak* « rideau », cf. pers. *parde*.

Nous ajouterons ici deux remarques qui impliquent moins directement l'arménien, mais où le témoignage qu'il fournit éclaire cette fois des faits sogdiens.

Dans un fragment sogdien chrétien, relatif à la symbolique de la liturgie, on lit la phrase : *w'š'my qy pr nwyty srw 'štytqn...* « le *w'š'my* qui est sur la tête des novices montre que... »[4]. Ce mot nouveau sogd. *w'š'my* doit s'interpréter par pers. *bāšām*, *bāšāme (vāšāme)* « voile dont les femmes se couvrent la tête » (BQ.[5]). Nous en connaissions la forme parthe par l'emprunt arm. *varšamak* « linge ; suaire », qui a fourni à son tour géorgien *varšamagi* « tiare »[6]. En khwarezmien, la forme était *w'š'myk* « voile de tête »[7].

Le même fragment sogdien contient le mot *wrr'*, nouveau lui aussi et inexpliqué, en trois exemples[8] dont le plus explicite est : *wrr' qy pr wyšnty s'ptw fyq* « le *wrr'* qu'ils portent sur l'épaule gauche » ; il s'agit donc de quelque pièce de vêtement. Tout ce texte est certainement traduit du syriaque, comme la plupart des écrits sogdiens d'inspiration chrétienne ; il contient des mots syriaques reconnaissables : *hykl'* « église », *mdbḥ'* « autel », *šwšp'* « voile de l'oblation », etc. C'est du

1. Voir d'autres formes chez Bailey, *Trans. Phil. Soc.*, 1945, p. 3.
2. Hübschmann, p. 226.
3. Nöldeke, *Mand. Gramm.*, p. XXXI ; Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, p. 29; Hübschmann, p. 241.
4. *Berliner sogdische Texte*, éd. Hansen, II, p. 903, l. 5.
5. Ed. Mo'in, I, 221 ; IV, 2248 (où *vāšāme* est relevé dans le poème *Vīs u Rāmīn*).
6. Hübschmann, n. 613 est à compléter ainsi.
7. Henning, *Mélanges Z. V. Togan*, Istanbul, 1955, p. 432.
8. *Op. cit.*, p. 903-4, ll. 3 (auprès de *w'š'my*), 27 (cité ici), 29.

syriaque aussi que provient sogd. *wrr'*, à expliquer par syr. *'orarā* « étole », qui n'est autre que gr. ὡράριον, lui-même transcrivant lat. *orarium*[1]. Ce vocabulaire est en partie commun aux diverses chrétientés orientales ; on ne s'étonne pas de retrouver aussi syr. *'orarā* comme emprunt tardif dans arm. *urar* « étole ».

E. BENVENISTE.

1. Voir une série d'exemples du mot syriaque chez Payne Smith, *Thesaurus*, I, p. 100.